

PLAN AVENIR MONTAGNE INGENIERIE

Premier Comité de projet – 17 janvier 2022

Compte-rendu

Madame Sylvie PAVLISTA, présidente du PETR Causses & Cévennes, introduit ce premier comité de projet du programme Avenir Montagne Ingénierie sur le territoire du PETR en remerciant les participants et en excusant les services de la Préfecture et de la sous-préfecture, les élus régionaux et Monsieur Régis BAYLE, conseiller régional et président de la communauté de communes du Pays Viganais.

Madame Sylvie PAVLISTA présente les élus référents du programme :

- Monsieur Régis VALGALIER est maire de Trèves, vice-président du PETR et vice-président de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires délégué au tourisme.
- Madame Sylvie ARNAL est maire du Vigan et première vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays Viganais déléguée au cadre de vie et à l'attractivité territoriale.
- Monsieur Bruno MONTET est maire d'Aulas, vice-président du PETR et vice-président de la Communauté de Communes du Pays Viganais délégué au Développement économique.
- Monsieur Alexandre VIGNE est maire de Lanuéjols, premier vice-président du PETR Causses et Cévennes et vice-président de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires délégué au développement économique. Alexandre Vigne est par ailleurs premier vice-président du Parc National des Cévennes.

Monsieur Paul-Henry DUPUY, Commissaire de massif, adresse ses félicitations au PETR qui figure parmi les 32 premiers lauréats du programme Avenir Montagne et souligne que la devise du PETR « Une nouvelle ambition pour le territoire » résonne parfaitement avec les objectifs d'Avenir Montagne.

Madame Sylvie PAVLISTA invite les participants à se présenter et précise l'ordre du jour du comité de projet :

- Présentation du PETR Causses & Cévennes
- Rappel des objectifs du programme Avenir Montagnes et de son calendrier
- Partage de l'ambition et stabilisation du projet porté par le PETR
- Identification des premiers besoins d'appui, des principales échéances
- Identification des partenaires clés à associer à la démarche
- Présentation de la fiche de poste du chef de projet et de son positionnement, point d'avancement sur son recrutement
- Echanges sur le fonctionnement du comité de projet

1 Présentation du PETR Causses & Cévennes

Messieurs Régis VALGALIER et Alexandre VIGNE présentent le territoire du PETR Causses & Cévennes, ses missions ainsi que l'organisation de sa gouvernance et de ses services.

Une synthèse du projet de territoire est présentée à travers ses forces, les opportunités identifiées et les quatre actions prioritaires : Attractivité, Mobilités, Tourisme et Transition écologique / qualité de vie.

Il est précisé que l'ADEME soutient le CRTE Causses et Cévennes - Piémont en finançant pendant 3 ans un poste de chargé de mission dans l'objectif d'élaborer, mettre en œuvre et animer une stratégie de transition écologique à cette échelle.

Monsieur Martin DELORD, conseiller départemental du Gard, se félicite de la démarche engagée. Constatant les difficultés liées à l'application stricte de certaines réglementations sur les Causses et les Cévennes, il lance un appel aux administrations présentes pour que l'interprétation desdites ré-

gements fasse l'objet de collaborations constructives afin de ne pas obérer le développement du territoire.

Monsieur Alexandre VIGNE ajoute que le Parc national des Cévennes est le seul Parc national habité de France et que l'espèce humaine fait partie de la biodiversité.

2 Rappel des objectifs du programme Avenir Montagnes et de son calendrier

Monsieur Paul-Henry DUPUY rappelle les objectifs du programme Avenir Montagnes et son calendrier. Il souligne que ce premier comité de projet permet à l'ensemble des participants de s'imprégner du contexte du territoire et de resituer le programme dans un cadre plus global.

Il note aussi que le premier axe « Favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles » fait écho aux actions du Pôle Nature 4 saisons de l'Aigoual. Compte-tenu du diagnostic du territoire, des sujets sur les mobilités en lien avec les activités touristiques et la transition énergétique des bâtiments nourriront certainement second axe « Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne » tandis qu'il conviendra d'adapter l'offre d'hébergement autour des sites phares du territoire en fonction de leur fréquentation mais aussi en maillant l'ensemble du territoire (Axe 3 : « Dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de lits froids »). La réhabilitation des hébergements touristiques est notamment un enjeu fort sur le Massif Central.

Monsieur Paul-Henry DUPUY rappelle la nécessité d'associer les habitants à la démarche. En effet, le territoire doit rester agréable à vivre pour ses habitants et attractif pour de potentiels nouveaux résidents. A ce titre, il fait part de sa conviction que le tourisme est un levier pertinent pour favoriser l'installation pérenne de nouveaux habitants. Il convient donc de développer des services liés au tourisme répondant aussi aux besoins quotidiens des habitants.

Monsieur Paul-Henry DUPUY poursuit en présentant les moyens affectés au programme, son calendrier et l'offre de services diffusée suite à la réunion de lancement du 16 décembre 2021 avec Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Ruralité et Monsieur le Ministre du Tourisme.

Madame Christine PUJOL NOEL présente ensuite l'offre de service de la Banque des Territoires.

Madame Sylvie PAVLISTA rejoint Monsieur Paul-Henry DUPUY sur son diagnostic du territoire. Elle met aussi en avant l'adéquation entre les objectifs et l'offre de service du programme et la situation du territoire. Elle souligne enfin que le PETR Causses & Cévennes s'inscrit désormais dans une très bonne dynamique qu'il convient de renforcer tout en préservant les aménités du territoire.

3 Partage de l'ambition et stabilisation du projet porté par le PETR

En tant que présidente d'Office de Tourisme et référente sur le programme Avenir Montagne, Madame Sylvie ARNAL se réjouit de la sélection du PETR Causses & Cévennes qui permettra de construire une stratégie touristique respectueuse de son environnement et adaptée aux enjeux du territoire. Madame Sylvie ARNAL présente ensuite une synthèse du diagnostic du territoire ainsi que

les tendances et les grands enjeux identifiés du projet. Elle insiste notamment sur la forte volonté d'ancrer autour du Vigan des enseignements en lien avec les enjeux du territoire et du plan Avenir Montagne (Licence EDEN, BTS mention guide naturaliste...).

Monsieur Paul-Henry DUPUY estime que le territoire dispose d'un potentiel important compte tenu de la présence de métropoles et d'agglomérations à proximité, notamment pour les courts séjours. Il invite le territoire à renforcer ses partenariats avec ces métropoles et agglomérations.

Par ailleurs, il relève le souhait du PETR Causses & Cévennes d'impliquer les partenaires touristiques privés, ce qui lui paraît nécessaire pour créer une réelle dynamique de territoire. Un travail est à engager tôt dans la démarche afin de recueillir leur ressenti et leur vision.

Madame Sophie MERCIER signale que le CRTL porte un programme sur le tourisme durable en partenariat avec l'ADEME Occitanie qui a vocation à accompagner les acteurs territoriaux de type Office de Tourisme et les entreprises du territoire dans une démarche plus vertueuse avec des outils dédiés. Le CRTL propose aussi des accompagnements spécifiques sur la question de l'hébergement avec, notamment, des outils de diagnostic. Elle réaffirme enfin l'intérêt du CRTL pour la démarche du PETR Causses & Cévennes et invite les services du PETR à la recontacter pour plus de précisions.

4 Identification des premiers besoins d'appui et des principales échéances

Madame Sylvie PAVLISTA précise le calendrier de l'inscription du PETR Causses & Cévennes dans le programme Avenir Montagne. Elle détaille ensuite les premiers besoins d'appui identifiés par le PETR Causses & Cévennes et les premières actions engagées par le PETR et ses partenaires.

Monsieur Bertrand CAZAL souligne que plusieurs dispositifs pilotés par le commissariat de massif coexistent sur le territoire du PETR Causses & Cévennes : Pôle Nature 4 Saisons, Mission « Retrouver un dynamisme démographique en Causses et Cévennes », candidatures aux AMI Mobilités et Sentiers et aux appels à projets Avenir Montagne Investissement. Il insiste sur la nécessité de coordonner l'ensemble de ces actions et sur l'importance de faire converger attractivité du territoire et politique touristique.

5 Identification des partenaires clés à associer à la démarche

Madame Sylvie PAVLISTA présente la liste des partenaires actuellement impliqués dans la démarche.

Monsieur Gildas LEMASSON propose d'associer le Météosite de l'Aigoual.

Monsieur Matthieu EYBALIN évoque la mobilisation des acteurs privés.

Monsieur Paul-Henry DUPUY estime que les acteurs nécessaires sont réunis dans ce premier comité de projet. Il convient de discerner le comité de projet, instance stratégique, des dynamiques ponctuelles avec certains partenaires qui n'ont pas vocation à être associés au comité de projet et dont le chef de projet rendra compte au comité de projet.

Pour la suite de la démarche, il est convenu de maintenir la composition actuelle du comité de projet.

6 Présentation de la fiche de poste du chef de projet et de son positionnement, point d'avancement sur son recrutement.

Monsieur Matthieu EYBALIN présente la fiche de poste du chef de projet ainsi qu'un point d'avancement sur son recrutement.

Hors réunion : la cheffe de projet recrutée s'est désistée la veille de sa prise de poste. Une procédure de recrutement a été relancée dès le 1^{er} février 2022.

Il présente ensuite l'organisation actuelle du PETR Causses & Cévennes et l'organisation projetée en 2022.

7 Echanges sur le fonctionnement du comité de projet

Le comité de projet se réunira 1 à 2 fois par an.

Un comité technique composé des deux communautés de communes membres du PETR, du Parc National des Cévennes, des offices de tourisme, du Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles, du Pôle Nature 4 Saisons se réunira environ 4 fois par an. Il sera animé par le chef de projet et pourra être élargi en fonction des besoins.

Enfin, des groupes de travail thématiques pourront être constitués si nécessaire.

8 Clôture du comité de projet

Monsieur Paul-Henry DUPUY exprime sa satisfaction vis-à-vis de la sélection du PETR Causses & Cévennes parmi la première vague de territoires lauréats. Le PETR dispose des potentialités pour devenir un démonstrateur du tourisme durable. Monsieur Paul-Henry DUPUY invite le PETR et ses partenaires à procéder avec ordre et méthode et souhaite bonne route au projet. Monsieur Bertrand CAZAL sera l'interlocuteur privilégié du territoire au Commissariat de Massif.

Madame Sylvie PAVLISTA remercie Monsieur Paul-Henry DUPUY et l'ensemble des partenaires pour leur participation active.

Le comité de projet se termine à 12h.